

Pourquoi verser en 2023 votre solde de la taxe d'apprentissage 2022 au Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle ?

Notre coeur de métier

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Spécialisé dans la prise en charge globale des personnes en situation de handicap afin de les accompagner vers un retour à l'emploi durable, le Centre lillois de réadaptation professionnelle dispense des formations d'orientation, pré-qualifiantes et qualifiantes.

Nos équipes pluridisciplinaires accompagnent les personnes sur le plan professionnel, médical, physique, pédagogique, social et pour toutes les questions d'accès à l'emploi.

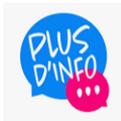
Agissez en faveur de l'insertion

La taxe d'apprentissage, une ressource précieuse

En vous engageant auprès de nos professionnels, vous agissez en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Vous permettez à ces travailleurs handicapés de s'initier à des gestes techniques, de ré-apprendre leur métier, d'en découvrir un autre tout en étant accompagnés vers la réussite de leur projet ainsi que de bénéficier d'un suivi médical, social et psychologique. Par ailleurs, chaque stagiaire bénéficie d'un parcours individualisé adapté à sa situation en vue de répondre au mieux à ses besoins et favoriser un retour à l'emploi.

Comme d'autres entreprises déjà impliquées à nos côtés, vous participerez, par le versement de la taxe d'apprentissage, à l'émergence et la concrétisation de projets pédagogiques.

En versant la taxe d'apprentissage au Centre lillois de réadaptation professionnelle, vous choisissez un investissement utile et solidaire.



Notre engagement

Contribuer au développement de leurs compétences

Notre objectif est d'offrir aux travailleurs handicapés de meilleures chances d'insertion professionnelle, grâce à des formations qualifiantes et un accompagnement médico-social adaptés.

En dispensant des formations diplômantes, nous voulons ainsi les entraîner ou les ré-entraîner, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle, soit vers le milieu de travail ordinaire, soit vers le milieu protégé.

Nos réalisations

Des projets rendus possibles

Grâce à la taxe d'apprentissage, le Centre lillois de réadaptation professionnelle a pu mettre en place de nombreux projets innovants.

Développer des projets pédagogiques innovants :

- Achat d'un serveur pour la formation de «Technicien-ne d'assistance en informatique»
- Achat de tableaux numériques
- Financement forfait annuel pour la mise en place de l'application Acceo pour permettre aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer en toute autonomie

Financer du matériel le mieux adapté pour une formation professionnelle de qualité

- Achat de motos pour la formation de «mécanicien-ne Réparateur-trice de cycles et motocycles»
- Achat d'engins motorisés pour la formation de «mécanicien-ne matériels parcs et jardins»



Désigner le Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle comme DESTINATAIRE du solde de la taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTEA à compter du 25 mai 2023

Quelle part attribuer au Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle ?

En 2022, votre taxe d'apprentissage est égale à 0,68% de votre masse salariale brute et se divise en 2 parts :

13%

Pour financer les formations technologiques et professionnelles.

87%

Cette part est attribuable aux formations par apprentissage à verser aux OPCO sous forme d'acomptes.

Le Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle est habilité à percevoir votre solde de la taxe d'apprentissage 2022 au titre de ses formations professionnelles inscrites au RNCP :

- Titre professionnel d'Employé administratif et d'accueil niveau 3
- Titre professionnel de Secrétaire assistante niveau 4
- Titre professionnel de Technicien assistance en informatique niveau 4
- Titre professionnel de Mécanicien Automobile niveau 3
- Titre professionnel de Technicien électromécanicien niveau 4
- Titre professionnel de Mécanicien de matériels agricoles et d'espaces verts option Parcs et jardins niveau 3
- Titre professionnel de Mécanicien réparateur de motocycles niveau 3

A compter du 25 mai 2023, connectez-vous sur la plateforme **SOLTEA** pour nous affecter votre **solde de la taxe d'apprentissage 2022**

✍️ Retrouvez-nous facilement sur Soltea avec notre numéro de Siret et notre raison sociale
42362826200069

**Ugecam Hauts de France
Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle**

Merci pour votre versement utile et solidaire !